

Scolaire, jeunesse



La Mure offre Prof'Express aux élèves... du CP à la Terminale !

La Mure adhère au site de soutien scolaire en ligne « Prof Express » depuis 2018. Pour tous les élèves domiciliés à La Mure, du CP à la Terminale (scolarisés ou non sur la commune) : **C'EST GRATUIT !!**



- Fiches de cours en fonction du niveau désiré
- Exercices d'entraînement et de perfectionnement,
- Documentation en ligne,
- Ressources pédagogiques,
- Possibilité de joindre un documentaliste ou un professeur par téléphone ou visioconférence (uniquement des enseignants de l'Education Nationale)

Service offert aux jeunes murois. Une volonté affirmée en faveur du soutien et de la réussite scolaire. Quel que soit le niveau des élèves !! Faciliter l'accès aux outils et soutiens pédagogique pour toutes les familles muroises, sans obstacle financier !

N'hésitez pas !! le service est gratuit, pris en charge par la ville de La Mure.

Pour s'inscrire : www.soutienscolaire-la-mure.com
Pour tout renseignement sur les inscriptions : 02 49 62 20 20 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
Envoyez vos coordonnées à code@profexpress.com

Pour les enfants des écoles primaires...

- La participation pour l'achat de livres a augmenté de 3 € par enfant l'année dernière : elle s'élève aujourd'hui à 15 € par élève et par année scolaire.
- Idem pour les fournitures scolaires avec une participation qui a augmenté de 2 €, passant ainsi à 26 € par élève.

Rappel : malgré la hausse du prix des repas de notre traiteur prestataire des cantines scolaires depuis 2022, la municipalité a décidé de prendre à sa charge 60% de cette hausse pour ne pas répercuter la totalité sur le tarif des repas **autant pour les enfants murois que pour les enfants domiciliés sur les communes extérieures.**

Des tarifs appliqués en fonction des revenus

Pour les familles muroises : des grilles de tarifs fixées en fonction des quotients familiaux.
⇒ Inscriptions à l'École de Musique, à la cantine scolaire et au Centre de Loisirs de La Mure.
⇒ Un coup de pouce non-négligeable que propose la ville afin de **permettre aux familles les plus modestes** de profiter de ces services sans discrimination financière.

Un geste supplémentaire de la ville pour les familles muroises à faibles revenus

Pour les tarifs du Centre de Loisirs de La Mure...
La municipalité a souhaité aller encore plus loin !!
⇒ Pour les familles muroises se trouvant dans les deux tranches les plus faibles : **application d'une réduction supplémentaire prise en charge par le budget du C.C.A.S. !**

- 1 € de réduction sur les tarifs demi-journées
- 2 € de réduction sur les tarifs journées complètes

⇒ **une baisse supplémentaire entre 15 et 20 % !!**
Pour une semaine complète d'inscription durant les vacances, c'est une réduction immédiate de 10 € pour chaque enfant concerné.



Le Centre de Loisirs de la Mure a rouvert en mars 2023.

Et pour les associations ?



Pour l'ensemble d'un territoire

Notre territoire, de par ses atouts naturels et ses divers équipements, propose de très nombreuses activités, gérées et animées pour la grande majorité d'entre-elles par des clubs et associations locales. Ce panel de disciplines est le signe d'une vie associative dynamique.

Juste pour La Mure, ce sont près de **80 associations référencées sur la commune**, englobant des associations sportives, culturelles, scolaires ou à vocation sociale et humanitaire.

Les subventions accordées par la ville de La Mure aux associations représentent une **enveloppe budgétaire importante et un soutien financier avéré.**

Enveloppe des subventions en 2023 :

- associations sportives : 37 000 €
- associations culturelles : 20 000 €
- associations sociales et caritatives : 18 000 €



Gala de gym-agrès au complexe Jean Morel.

Mais pas seulement !!!

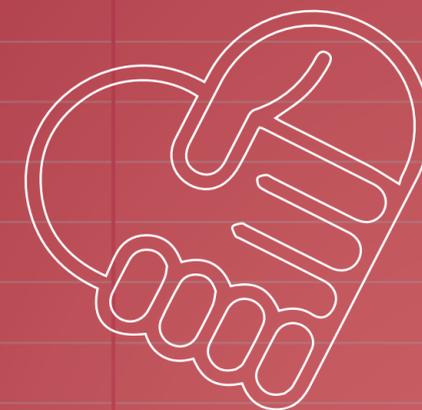
Ces enveloppes de subventions (**75 000 € en 2023**) ne sont pas la seule manière d'aider le milieu associatif, loin de là... Il s'agit seulement de la partie visible de l'iceberg !

Il faut en effet prendre en compte la **mise à disposition gratuite des équipements et infrastructures** qui nécessitent d'importants investissements de la collectivité, une **maintenance régulière** et des **dépenses liées à l'entretien, aux fluides, aux charges de personnel...** (**plus de 300 000 €**).

En rajoutant à cela les lignes d'investissement des **Plans Pluriannuels « Sport et Culture »** en 2023 (29 400 €), c'est donc **un montant de plus de 400 000 €** qui peut être dédié à la vie associative chaque année.



Gala de danse au théâtre de La Mure.



Novembre 2023

Le guide des aides à La Mure

Action sociale	2
Commerces	3
Environnement	3
Travaux, urbanisme	4
Scolaire, jeunesse	5
Associations	6

En ces temps difficiles, où les charges se font de plus en plus lourdes pour les ménages ou les entreprises, la municipalité propose de rappeler dans ce numéro spécial, les différentes aides directes ou indirectes instaurées par la ville de La Mure dans diverses thématiques.

Des aides financières existantes et des services offerts par la commune sont ainsi répertoriés dans ce document unique, tant pour les particuliers que pour les professionnels, de même que les efforts consentis par la ville de La Mure pour venir en aide aux personnes les plus fragiles et aux familles les plus défavorisées, ou encore le soutien marqué en faveur du tissu associatif.

N'hésitez pas à solliciter les renseignements nécessaires auprès de nos services pour bénéficier de ces aides communales.



Éric Bonnier, Maire de La Mure et Conseiller régional

WWW.LAMURE.FR



Mais aussi...

Pôle d'animation de La Mure

Mairie de La Mure @Ville_LaMure

Le Breuil est une publication éditée par la mairie de La Mure.

Directeur de la publication : Eric Bonnier
Rédacteur en chef : Raphaël Bouvier
Conception : www.basdecasse.fr
Imprimerie Montagnes, 2 900 exemplaires.



Social, solidarité

Maintien des personnes âgées à domicile

Via le CCAS de La Mure

Une subvention permettant de couvrir une partie de la somme restant à charge des familles. Pour les bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) du GIR 1 au GIR 4.

Montant de l'aide proposée : De 5% à 25% en fonction du reste à charge des familles et du tarif horaire.

Se renseigner auprès du CCAS de La Mure pour valider les critères et remplir le dossier.

Espérant que cette aide permettra de pérenniser votre prise en charge ou de l'améliorer par des heures supplémentaires.

Deux autres aides existent aussi !!

Pour les personnes ou foyers à faibles revenus (sur justificatif)

- Aide au paiement des factures d'eau
- Aide au paiement de la taxe à l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

⇒ Fournir une facture d'eau ou de la TEOM, et une photocopie de l'avis d'imposition.

⇒ Aide de 30 ou 50 € selon les revenus fiscaux et le nombre de personnes dans le foyer.

Pour 2023, enveloppe de 35 000 € inscrite au budget du CCAS de La Mure pour la reconduction des différents dispositifs d'aides mis en place en direction du public :

Aide au paiement des factures d'eau et de la TEOM – Aide au maintien à domicile – Tickets de transports dans le cadre de démarches administratives – Secours et prêts pour les personnes en situation précaire (contrat aidé, bénéficiaires de la prime d'activité)...

5 000 € supplémentaires pour des secours d'urgence !

et 18 000 € pour les subventions aux associations à vocation sociale et caritative

À savoir aussi :

⇒ Mise à disposition gratuite de locaux communaux pour hébergement d'associations caritatives (Restos du Cœur, Secours Populaire) ou d'insertion (CAFES, la Fourmi).

⇒ Gestion communale d'un hébergement « accueil d'urgence » gratuit pour les personnes Sans Domicile Fixe durant la période hivernale.

Pour les aînés



En fin d'année, pour nos aînés, ce n'est pas une formule au choix... C'est le repas et les colis de Noël ! Plus de 200 Têtes Blanches

(+ de 70 ans) participent au repas offert par la ville de La Mure. Près de 600 colis de Noël confectionnés et distribués aux personnes qui en font la demande.

Une aide au permis de conduire



La Mobilité : un élément déterminant pour l'insertion sociale ou professionnelle !! Un dispositif d'aide au permis de conduire pour les jeunes murois et les personnes en insertion résidant sur la commune. Instauré depuis 2021, via le CCAS.

Comment ça fonctionne ??

Une aide financière versée directement à l'auto-école, attribuée en échange d'heures de bénévolat dans les services municipaux (à l'exception des jeunes sapeurs-pompiers qui effectuent ces heures au sein de la caserne).

Voir conditions d'attribution dans le règlement du dispositif, auprès du CCAS.

Renseignements et contact :

CCAS de La Mure / France Services
17 Avenue Docteur Tagnard - 04 76 81 53 20
contact@ccaslamure.fr

Commerces

Une aide à l'implantation d'entreprises commerciales ou artisanales avec vitrine



Signature convention pour la boutique Alp'Manga.

Instaurée depuis 2019 !!

- Sauvegarder le commerce de proximité
 - Préserver la diversité de l'activité commerciale
 - Encourager l'implantation de nouveaux commerces
- ⇒ Une aide communale originale et novatrice pour l'implantation d'entreprises commerciales ou artisanales avec vitrine dans un périmètre défini sur la commune.

⇒ Un soutien financier direct au fonctionnement
⇒ Participation au loyer commercial sur une durée de 12 à 18 mois en fonction de l'emplacement
Avec un montant du loyer plafonné à 700 € par mois :

- aide municipale de 50% les 6 premiers mois,
- 25% les mois suivants.

NB ! Aide cumulable avec les aides portées par la CCM et la Région (Prêt d'FOMEL et Aide au développement des petites entreprises, commerces et artisanat avec point de vente)

Pour tout renseignement et retrait des dossiers : Secrétariat des élus, Mairie de La Mure 04 76 81 50 68
L'aide connaît un réel succès : déjà 23 dossiers validés, avec près de 56 000 € accordés depuis le démarrage du dispositif.

Lamure-commerces.fr

Pour les commerçants murois. Pour promouvoir l'image commerciale de la ville. En partenariat avec l'association des commerçants de La Mure, mise en place de la plateforme :

www.lamure-commerces.fr

- ⇒ Commerces recensés par thématiques avec leurs renseignements principaux.
- ⇒ Découvrez ou redécouvrez vos commerces à La Mure... il est même possible pour certains de passer des commandes en ligne.

La commune prend en charge les frais d'hébergement et de mise en ligne du site.

NB : vous êtes commerçant, vous souhaitez apparaître ou ouvrir votre boutique en ligne : contactez le chef de projet « Petites ville de Demain » par mail valentin.colle@mairiedelamure.fr



Environnement

Une aide pour l'acquisition de récupérateurs d'eau

Pour une gestion vertueuse de l'eau !

Afin de sensibiliser les habitants aux enjeux du développement durable et de les encourager aux gestes éco-responsables, La Mure propose un dispositif d'accompagnement pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie d'une contenance minimale de 300 litres dans l'un des magasins situés sur le territoire de la CCM.

⇒ Aide de 50 % du prix d'achat (plafonnement de l'aide à 50 €) pour tout achat par un particulier d'un récupérateur d'eau de pluie.

Document de demande et modalités, à retirer en mairie de La Mure

Renseignements : service de l'Eau - 04 76 81 53 11



Travaux, urbanisme

Le « Plan Façades »

Un dispositif attractif et original de par le montant des aides octroyées et majorées en fonction du quotient familial.



Applicable sur toute la traversée de ville, incluant des places et rues voisines, ainsi que l'avenue Chion-Ducollet et les bords de Jonche (rue Bon Repos). Toutes les façades visibles, situées le long de cet axe peuvent prétendre à cette aide. Objectif : inciter à la rénovation pour embellir la ville et permettre dans certains cas une isolation par l'extérieur.

Quel montant de subvention ?

Lié à la nature des travaux, avec 3 hypothèses : embellissement - entretien du bâti - isolation. Une aide minimum de 15 % de la dépense subventionnable s'applique pour tous.

Elle est majorée en fonction du quotient familial comme suit :

- 18% entre 1000 et 1500
- 20% entre 500 et 1000
- 30% QF inférieur à 500

Quelle procédure pour obtenir une subvention ?

Dossiers et renseignements :

Service urbanisme – Mairie de La Mure

Sylvie Cretton : 04 76 81 50 67

⇒ Retirez le dossier de demande et la procédure à suivre au service d'urbanisme de La Mure.

⇒ Le service instruira la demande avant démarrage des travaux et informera le propriétaire sur l'éligibilité de la demande.

La subvention sera versée après obtention d'un certificat de conformité rédigé par l'architecte conseil.

Bientôt... l'OPAH pour les propriétaires privés

Dans le centre-ville, de nombreux bâtiments sont vides, dégradés et compliqués à rénover.

⇒ Pour accompagner la revitalisation de son centre-ville, la mairie de La Mure lance une OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Bénéficiez de subventions publiques majorées !!

Dispositif visant à une réhabilitation des logements anciens dans un périmètre donné sur une période pluriannuelle.

Objectif d'une OPAH RU (Renouvellement Urbain) :
⇒ Résoudre, en priorité, les situations urbaines et sociales les plus difficiles, les problèmes liés à l'habitat insalubre vétuste et aux logements vacants.

⇒ Obtention d'aides majorées de l'Etat grâce à l'engagement volontariste de la ville (participation financière).

Cela se traduit par des aides financières incitatives supplémentaires de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de la Mairie de La Mure pour les propriétaires privés.

Une convention détaillant le dispositif a été signée. ⇒ Elle est consultable en page d'accueil du site internet de la ville, dans la rubrique « Actualités » : www.lamure.fr

Infos et renseignements :

Chef de Projet ORT-PVD en mairie de La Mure

Valentin Colle – 06 34 86 47 74

valentin.colle@mairiedelamure.fr

ou rencontrez-le à la Maison des Projets

43 Rue du Breuil - La Mure

Lundi : 9h00 - 12h30 et Jeudi : 14h00 - 18h00

Prochainement :

Un opérateur spécifique OPAH sera présent pour vous accompagner dans les démarches : Guillaume Bois

